

RFP PSM-Haiti-3PL-00119- Transport des Produits de Santé

Location: Warehouse # 118, Fleuriot Airport Industrial Parc

Date: Jeudi le 27 juin 2019 / 10h – 11h30

Contexte

Conformément au calendrier des activités de la Demande de Propositions lancée le 14 Juin 2019, une conférence a été prévue. La conférence s'est tenue le 27 juin 2019. L'objectif de cette conférence était de fournir à tous les offrants potentiels l'occasion d'apprendre davantage sur le projet GHSC-PSM, de poser des questions sur le présent Appel à Propositions et de mieux comprendre le processus de proposition et de sous-traitance. Lors de cette conférence, des représentants de 9 entreprises étaient présents.

Les points discutés

- Accueil, introduction des participants et mise en contexte de la conférence
- Présentation du travail de GHSC-PSM (petite vidéo/photos)
- Présentation du cycle de distribution
- Présentation sur les exigences de qualité du transport des produits de santé
- Méthodologie des prix
- Rappel des critères d'évaluation des offres
- Rappel des consignes sur la soumission des Propositions/TCA
- Questions/Réponses

Questions/Réponses

Durant les différentes présentations, les questions suivantes ont été posées par les participants et les réponses y relatives ont été données par l'équipe de PSM :

1- Est-ce que Chemonics peut organiser une visite avec les compagnies qui seront sélectionnées en vue de connaître tous les sites qu'elles vont desservir ?

Après la signature du contrat avec les compagnies sélectionnées, l'équipe de PSM aura à former le personnel dédié à ce service et accompagner les compagnies dans les sites pour en prendre connaissance.

2- Pourriez-vous donner des informations additionnelles sur les fourchettes des prix mentionnées dans le tableau 1 (annexe 2)?

Chemonics considère le prix/volume (en m3) dans le tableau 1 (annexe 2, page 29). Les prix seront donnés selon les 3 fourchettes suivantes : faible, moyenne et élevée. Tous les chiffres indiqués dans le tableau (nombre de sites et informations sur les volumes) sont des estimations. La(les) compagnie(s) qui sera (seront) sélectionnée(s) pour un

département quelconque saura au moment de l'émission du STO (Sub-Task Order) le volume réel à distribuer. Tous les prix seront en USD.

3- A qui revient la responsabilité dans le cadre d'une attaque, vol ou autres à une compagnie 3PL ?

La responsabilité revient à la compagnie 3PL. Pour mitiger ce risque, Chemonics exige aux compagnies 3PL d'avoir une police d'assurance pour les produits transportés. A rappeler que les compagnies 3PL ont la responsabilité de transporter les produits d'un point A vers un point B, donc jusqu'à la livraison au point B, la compagnie est responsable des produits qui leur ont été confiées. En cas de perte, vol la compagnie va devoir payer les produits transportés.

4- Dans le but de savoir le montant d'assurance à contracter, quelle est la quantité moyenne à livrer dans chaque département par les compagnies 3PL ?

La valeur des commodités distribuée pendant l'année 2018 était autour de \$15 millions USD avec un moyen de \$1.25 million USD par mois. Le tableau ci-dessous note la valeur mensuelle des commodités distribuées aux sites pendant l'année 2019 pour votre référence.

Mois	Total Value Issued
Janvier 2019	\$1,036,481.57
Février 2019	\$1,263,256.47
Mars 2019	\$2,514,108.52
Mai 2019	\$5,509,506.25

5- Sachant que le processus d'assurance prendra du temps, doit-on soumettre le contrat de police Assurance avec les offres ?

Non, seulement quand les compagnies auront contrat de service signé avec Chemonics seront exigées de soumettre le contrat de leur police assurance. Une fois les compagnies sont sélectionnées, elles auront trois mois se conformer aux exigences du projet GHSC-PSM Haiti.

6- Tenant compte des difficultés dans le processus d'Assurance, combien de temps que Chemonics va donner aux compagnies sélectionnées pour s'arranger ?

Après la mise sous contrat des compagnies sélectionnées, Chemonics prendra un temps pour former le personnel de ces compagnies sur les normes et procédures de transport des produits de santé. Pendant tout ce temps de formation et d'orientation, les compagnies s'arrangeront pour avoir une police d'assurance avant leur première distribution.

7- Est-ce que Chemonics octroie des avances aux compagnies 3PL?

Chemonics n'octroie pas d'avance aux compagnies. Ces dernières seront payées sur présentation de leur facture accompagnée des livrables après que chaque livraison ait été complétée.

8- Chemonics exige que les produits réfrigérés soient livrés dans un délai de moins de 72 heures après l'embarquement de l'entrepôt de Chemonics. Dans le cas que la route menant vers le ou les sites est bloquée, que fait la compagnie 3PL ?

L'équipe de distribution sera en contact permanent avec le transporteur, donc ensemble, ils trouveront une solution. Mais si cela entraîne des coûts additionnels (hôtel, per diem pour le personnel), Chemonics ne va pas rembourser ces montants à la compagnie. Cela fait partie des risques du métier.

9- Les distances mentionnées dans le tableau 2 (Annex 2, page 30-31) des prix, sont-elles exactes ?

Les distances mentionnées ne sont qu'à titre informatif. Le véhicule doit pouvoir calculer, à l'aide de l'odomètre, la distance parcourue. De plus, le GPS qui sera dans le véhicule pourra confirmer la distance.

10- Est-ce que la compagnie 3PL qui n'a pas beaucoup de véhicules dans sa flotte sera contrainte de louer des véhicules dans une même compagnie à chaque fois puisque les véhicules avant le chargement vont être réévalués ?

Il n'est pas nécessaire de louer dans une même compagnie de location puisque les véhicules vont être réévalués avant le chargement. Ceci dit, il faut que la compagnie notifie Chemonics avant de venir avec un véhicule qui n'était pas dans sa liste. Chaque compagnie peut définir sa stratégie pour avoir des camions et véhicules 4x4 type « long bed » disponibles, en prenant en compte les exigences de Chemonics notés dans le RFP.

11- Rappel sur le moyen de soumettre les offres

- Les offres seront soumises SEULEMENT par email à l'adresse : HaitiTransportRFP@ghsc-psm.org.
- La soumission doit seulement être envoyée à cette adresse sans copier personne d'autre de Chemonics.
- La date LIMITE pour soumettre les offres est le 15 Juillet 2019 à Midi mais vous êtes le bienvenu de soumettre votre offre avant cette date.
- Aucune soumission tardive ne sera acceptée.
- Vous recevrez un email de confirmation après réception de votre offre.
- Pour respecter la limite de 5GB pour les emails, vous pouvez soumettre votre offre en plusieurs emails.

- Assurez-vous de bien lister tout ce que vous avez envoyé dans le premier email et de nommer chaque email (Partie 1 de 3, partie 2 de 3, etc...) pour vous assurer que nous aurons tout reçu.
- Il est rappelé que l'offre Financière doit être séparée de l'offre Technique et qu'aucune information financière ne doit se trouver dans l'offre technique.
- Il est aussi rappelé que les compagnies pourront soumettre leurs offres soit en français ou en anglais.
- Les compagnies peuvent soumettre une offre pour tous les départements ou uniquement une certaine zone du pays. En plus, une compagnie peut soumettre une offre pour tous les quatre tableaux (voir annexe 2, page 28-32) ou uniquement une partie du travail. Les compagnies ne seront pas pénalisés si ils soumettent une offre pour uniquement un département ou une zone.

12- Le processus de la TCA

Les contrats qui seront faits dans le cadre de cette activité seront hors taxes. Nous vous prions de ne pas inclure la TCA dans les prix que vous soumettrez. Mais vous pouvez indiquer dans votre offre que la TCA sera appliquée au prix soumis si l'exonération n'est pas approuvée. Chemonics fera le processus d'exonération seulement pour les compagnies qui auront été sélectionnées pour un contrat. Ces compagnies recevront des instructions spécifiques lors de la signature de contrat pour la présentation du proforma et des pièces nécessaires pour nous permettre de soumettre la demande au ministère de l'Economie et des Finances (MEF) à travers USAID et le Ministère des Affaires Etrangères pour demander l'exonération de la TCA. Une fois que le certificat d'exonération soit remis à Chemonics, Chemonics donnera une copie aux compagnies sous-contractantes.

13 - Quelques autres remarques importantes :

- Le type de véhicule requis pour le transport des produits réfrigérés c'est le Long Bed communément appelé zo reken ambulance.
- Une fois que Chemonics communique le volume à transporter à la compagnie, il revient à la compagnie d'envoyer soit un seul véhicule de grande dimension qui peut prendre tout le volume ou plusieurs véhicules de petites dimensions.
- Une compagnie ne sera pas pénalisée si elle soumet une proposition pour un type de produits à transporter ou ni un département de son choix. Selon sa capacité, elle pourra choisir le ou les départements qui seront plus avantageux pour eux. Par contre, si elle peut, elle pourra répondre pour tous les produits et les départements.